



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

LE BULLETIN
DU BARREAU
DE PARIS
N°27
19 septembre 2006

240 Conseil

241 Erratum Bulletin spécial comptes 2005

242 Informations

- Elections ordinaires p. 241
- Cahiers sociaux
- Organisation des tribunaux
- Rentrée scolaire à l'ENADEP
- Services de l'Ordre : déménagements
- Centre de documentation
- Appel à candidatures p. 242
- Du droit de changer de client p. 243
- Rencontres "Avocats et Entreprises" p. 244
- Greffe des Référés du TGI p. 245
- Respect du numerus clausus en prison p. 246
- Contentieux d'honoraires devant M. le Premier Président de la Cour d'appel de Paris p. 247

243 Europe

- Entretiens communautaires
- Appels d'offres

245 Agenda

- Droit, Liberté et Foi
- Formation à la médiation
- La procédure dans les procédures collectives
- Colloque sur le blanchiment
- Avocats sans frontières
- 14^e Congrès de l'ACE

246 Vie du Palais

- Pétaque et Palais
- Maîtres Chanteurs
- Golf Club du Palais
coupe du Bâtonnier Guy Danet
- «Avocats et Média»
- L'Entreprise et l'Arbitrage

- Réunion des docteurs en droit
- Avocats Femmes et Violences
- Les Robes Vertes
- L'avocat et l'argent
- Réunion de l'Anah

247 Carnet

- Mesure nominative
- Légion d'Honneur
- Dons au Conseil
- Dons à la bibliothèque
- Décès

249 Commissions ouvertes

- Réunions du 19 au 28 septembre 2006

250 Le magazine n°7 du Barreau en images est en ligne

Le Bulletin

Le verre à moitié plein

Editorial

Yves Repiquet
Bâtonnier de l'Ordre

L'annonce d'un projet de loi «tendant à renforcer l'équilibre de la procédure pénale» confronte les avocats à un dilemme :

- s'opposer au texte parce qu'il est en deçà de la réforme attendue et des propositions formulées par le Barreau de Paris, comme de celles de la Commission d'enquête parlementaire créée à la suite du désastre judiciaire d'Outreau ;

- ou bien l'accepter en ce qu'il prévoit l'instauration d'une expertise pénale contradictoire, l'enregistrement vidéo de gardes à vue, l'instauration de la contradiction préalable aux ordonnances de règlement des informations judiciaires, un contrôle accru de la chambre de l'instruction...

Il n'est pas question de renoncer à nos propositions légitimes mais le réalisme commande de soutenir les avancées de principe contenues dans le projet dont ses auteurs précisent eux-mêmes qu'il n'a pas pour ambition de procéder dès maintenant à une réforme de grande ampleur mais «de supprimer sans tarder les causes les plus flagrantes des dysfonctionnements de l'institution judiciaire».

Nous le ferons, en rappelant que ce texte ne saurait se substituer à la réforme préconisée par la Commission d'enquête et en appelant l'attention des Parlementaires auxquels il sera soumis sur la nécessité de l'améliorer.

Le Conseil

Séance du Conseil de l'Ordre
du mardi 12 septembre 2006

Action internationale

L'action internationale du Barreau de Paris a été évoquée à l'occasion du compte rendu de la participation des avocats du barreau de Paris aux diverses manifestations qui se sont tenues cet été.

Le Bâtonnier a participé au congrès de l'American Bar Association (ABA) ainsi qu'à la rentrée du Barreau du Québec.

A cette occasion, il a pu constater que le Barreau de Paris tient une place tout à fait essentielle dans la communauté juridique internationale.

Le congrès annuel de l'ABA est l'occasion pour les avocats américains, non seulement de se retrouver mais également de parfaire leur formation continue dans de très nombreux domaines.

M. le Bâtonnier Jean-René Farhouat a représenté M. le Bâtonnier à Saint Johns, au Labrador, où se réunissaient les membres du Barreau canadien.

L'une des préoccupations majeures de nos confrères canadiens est l'accès au droit, ce qui confirme que cette question ne connaît pas de frontières.

Mme Florence Lyon-Caen, MCO, a fait part du succès du congrès mondial du droit du travail, qui s'est tenu cette année à Paris et qui a rassemblé plus de 1 000 participants représentant 50 nations.

La cérémonie de clôture a confirmé l'attachement de tous à l'existence d'un Palais de justice au cœur de la cité, dont le rayonnement dépasse largement nos frontières.

Enfin, M. Jérôme Depondt, MCO, a représenté le Bâtonnier au congrès de l'AIJA qui s'est tenu à Genève; le congrès 2008 se tiendra à Paris.

Elections

Sur le rapport de M. Cédric Fischer, MCO, le Conseil de l'Ordre, qui a fixé aux 28 et 29 novembre les élections 2006 (cf. page 242), a procédé à l'examen des dispositions tant techniques que juridiques mises en place afin, qu'à tout moment, il puisse être assuré de la sincérité des opérations électorales et que la preuve puisse en être administrée.

Réforme de la procédure pénale

Le Bâtonnier a fait part au Conseil du projet de loi portant modification de la procédure pénale; ce projet contient des avancées notables comme, par exemple, l'enregistrement des auditions au cours de la garde à vue, l'installation d'une véritable expertise contradictoire, la contradiction préalable aux ordonnances de règlement des informations judiciaires, le contrôle accru des chambres de l'instruction...

M. Olivier Lagrave, MCO, présentera, lors du Conseil de l'Ordre du 19 septembre 2006, un rapport sur ce projet.

Lors d'une récente réunion avec les pouvoirs publics, le Bâtonnier a demandé que, toujours dans le souci du respect du contradictoire, les dossiers d'instruction puissent être facilement accessibles en ligne par les avocats, d'autant qu'il est prévu que les rapports d'expertise pourront être transmis par voie électronique.

En outre, le Bâtonnier a indiqué qu'il existait deux autres projets de loi concernant notamment la responsabilité des magistrats, qui pourrait être mise en oeuvre à travers une saisine du médiateur de la République.

Enfin, le Bâtonnier a regretté que, en l'état, la question de la séparation du Parquet du Siègne ne soit pas abordée.

Pouvoir et arbitrage du bâtonnier

Sur le rapport de M. Dominique Mondoloni, MCO, le Conseil de l'Ordre a procédé à un premier examen des propositions de modification de la loi du 31 décembre 1971 concernant les pouvoirs du Bâtonnier en matière de règlement des litiges entre avocats.

Il est envisagé de proposer d'étendre le pouvoir d'arbitrage du Bâtonnier aux contrats de collaboration libérale comme cela est d'ores et déjà le cas pour les contrats de collaboration salariale.

Pour les autres litiges, il est envisagé que le Bâtonnier, par ailleurs investi par la loi d'une mission de conciliation et de l'autorité de poursuite, puisse désigner un ou plusieurs arbitres qui auront en charge le règlement des litiges.

Lors de la séance du 19 septembre, le Conseil sera amené, en liaison avec les travaux du comité d'éthique, à arrêter sa proposition.

Télévision du droit

MM. Henri d'Armagnac et Pierre Chauffour, MCO, respectivement président et secrétaire de la commission prospective, ont présenté au Conseil un projet d'appel à propositions pour une «Télévision du Droit».

Dans de nombreux pays, il existe actuellement des chaînes thématiques consacrées aux activités juridiques et judiciaires.

Si le Barreau de Paris n'a pas vocation à être opérateur d'une chaîne de télévision ou d'en financer la réalisation, il souhaite être associé au projet.

Omissions

Sont omis du Barreau de Paris, depuis le 5 septembre 2006 :

- M. Guy-Pierre Maréchal
- M. Fabrice Busato

- M. Stéphane Leriche
- M. William Persoons
- M. Paolo Tessarolo

Il est rappelé que les omissions ne constituent pas des sanctions.

Retrait du Tableau Loi du 26 juillet 2005

Ont été retirés du Tableau à compter du 20 juillet 2006 :

- Mme Dominique Jeanne N'Diaye,
Mandataire liquidateur: Mme Martine Carasset Marillier.
- Mme Hélène Leben,
Mandataire liquidateur: M. Gilles Pellegrini.

Il est rappelé que le retrait du Tableau ne constitue pas une sanction.

Elections ordinales

Le premier tour de l'élection de l'avocat destiné à succéder au Bâtonnier, ainsi que celui du renouvellement d'un tiers du Conseil de l'Ordre, est fixé au **mardi 28 novembre de 8 h 30 à 17 h 30**.

Le second tour aura lieu, si nécessaire, le **mercredi 29 novembre également de 8 h 30 à 17 h 30**.

Les élections se dérouleront en conformité avec les articles 5 et 6 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991, 25 du Règlement Intérieur du Barreau de Paris et de son annexe I.

Le vote sera exprimé sur support papier, par correspondance sur support électronique ou par procuration.

Les avocats désirant faire acte de candidature aux fonctions de dauphin ou de membre du Conseil de l'Ordre et remplissant les conditions requises devront en informer, **au plus tard le 23 octobre à 18 h**, Monsieur le Bâtonnier, par courrier ou déclaration auprès du secrétaire général de l'Ordre.

ERRATUM

Ce tableau remplace le tableau publié en juillet 2006 dans le bulletin spécial comptes 2005 en page 22

Tableau de synthèse

Part respective des cotisations, des produits financiers et des produits des services dans le financement du budget (hors assurances professionnelles) cumulé Ordre + CARPA.

Produits	Part dans le total des produits	Réalisé 2005	% rapporté au total des charges *
Cotisations ordinales	25,60%	12 477 834	30,63%
Produits des services	13,60%	6 630 255	16,27%
Produits financiers nets	60,80%	29 626 088	72,70%
TOTAL	100,00%	48 734 177	119,61%

* total de charges : 40 742 994 €

Informations

Cahiers sociaux

Le n°182 (juillet-août 2006) des Cahiers sociaux du Barreau de Paris vient de paraître.

Au sommaire :

• 4 articles de jurisprudence :

- «La télé réalité et le contrat de travail : la possibilité d'une île»,
- «Conditions du licenciement du salarié mandaté pour négocier»,
- «Sous-traitant ou commissionnaire»,
- «Droit à indemnité de requalification»,
- «Suspicion légitime et débats publics»,
- «Transfert d'entreprise et Directive de 1977»,
- «Consultation du comité d'entreprise en cas de cession de l'entreprise»,
- «Précisions sur la force majeure et la faute de la victime».

• et 60 sommaires d'arrêts rendus par la Cour de cassation, accompagnés chacun d'observations.

Abonnements :
CSBP - Service Diffusion
3, bd du Palais - 75180 Paris cedex
Tél. : 01 44 32 01 59
Fax : 01 44 32 01 61
E-mail : diffusion@gazette-du-palais.com

Services de l'Ordre : déménagements

Depuis le lundi 18 septembre :

- le service de la DEP est transféré au 2^e étage de la place Dauphine. Les démarches des confrères s'en trouveront facilitées.
- le service du BCS est revenu au sein du Palais, au 1^{er} étage au-dessus du BRA, accessible par la Salle des Pas Perdus.

Pour ces deux services, les numéros de téléphone et de télécopie restent inchangés.

Appel à candidatures

Contrats en prestations informatiques et télécommunications

Dans le cadre :

- 1) de la migration de son réseau privé étendu lui permettant d'échanger des informations en toute sécurité entre ses différents sites,
- 2) de la mise en place d'un système de téléphonie sur IP associé à un centrex IP, incluant des engagements forts du prestataire en termes de qualité et de fiabilité.

L'Ordre des avocats de Paris cherche un avocat ayant une pratique habituelle du droit des technologies de l'information afin de finaliser les contrats de prestations associées (60 pages environ dans la version actuelle).

Les candidatures devront revêtir la forme d'une proposition générale accompagnée du CV des intervenants et d'une estimation de l'enveloppe financière.

Candidatures à adresser par courrier exclusivement à Mme Marie-Christine Labrousse, Directeur Administratif et Financier, 11 Place Dauphine - 75001 Paris avant le lundi 2 octobre.

L'ouverture des plis sera faite en présence de M. Cédric Fischer, Secrétaire du Conseil de l'Ordre.

Informations techniques : tberte@avocatparis.org

Organisation des tribunaux

Sont disponibles auprès des appariteurs :

TGI de Créteil

L'ordonnance de roulement organisant les services du Tribunal de grande instance de Créteil depuis le 6 septembre.

Cour d'appel de Versailles

Le tableau des audiences de la Cour d'appel de Versailles depuis le 4 septembre.

Contact : Appariteurs de l'Ordre
Tél. : 01 44 32 47 22 ou 43

Rentrée scolaire à l'ENADEP

L'ENADEP, gérée paritairement par les représentants des employeurs avocats et avoués, et par les représentants des salariés, assure la formation judiciaire et juridique de 2 000 salariés des cabinets d'avocats et des études d'avoués.

Le Centre ENADEP de Paris compte 450 secrétaires inscrits dans l'un ou l'autre des trois cycles de formation.

Il existe 3 cycles :

- le 1^{er} cycle (en 2 ans) pour le personnel débutant,
- le 2^e cycle (en 2 ans) pour le personnel titulaire du diplôme de fin du 1^{er} cycle ainsi qu'aux personnels ayant une certaine expérience dans leur métier
- le 3^e cycle (1 an de spécialisation) est ouvert au personnel titulaire du diplôme de fin de 2^e cycle.

L'obtention de chaque cycle donne aux stagiaires ainsi formés la possibilité de bénéficier de la qualification correspondante dans la convention collective.

Les cours ont lieu à périodicité variable le samedi matin. Ils sont assurés par des avocats et des avoués.

Les cours ENADEP du Centre de Paris pour l'année 2006 / 2007 débuteront à la mi-octobre.

La formation est entièrement gratuite, tant pour les salariés que pour les employeurs.

Renseignements et inscriptions :
ENADEP - 48, rue de Rivoli - 75004 Paris
Tél. : 01 48 87 25 85
Site : www.enadep.com

Centre de documentation

Formation aux bases de données

Les formations aux techniques de recherches sur les bases de données juridiques ont repris.

Elles ont lieu chaque **mardi de 10h à 13h** salle Maurice Garçon (2^e niveau de la Bibliothèque de l'Ordre).

Il est recommandé de s'inscrire préalablement.

Ces formations individuelles se déroulent sous forme de session d'une demi-heure et sont gratuites.

Les modules proposés sont :

- Module 1 : « Les fondements de la recherche documentaire sur bases de données »;
- Module 2 : « Retrouver la jurisprudence des cours suprêmes »;
- Module 3 : « Chercher de la jurisprudence de cours d'appel »;
- Module 4 : « Les sources de jurisprudence européenne »;
- Module 5 : « Chercher de la doctrine »;
- Module 6 : « Chercher des textes officiels »;
- Module 7 : « Consulter et exploiter au mieux Légifrance »;
- Module 8 : « Consulter la base déontologique et professionnelle ».

Renseignements et inscriptions :

Mme Aline Zucco
Tél. : 01 44 32 47 47
E-mail : azucco@avocatparis.org

Europe

Entretiens communautaires

La Délégation des Barreaux de France organise, le **vendredi 6 octobre**, ses prochains entretiens communautaires sur le thème « La famille dans l'Europe » en partenariat avec l'Institut français du Droit de la Famille et du Patrimoine.

Face aux nouveaux problèmes juridiques résultant de la mobilité des citoyens au sein de l'Union européenne et de l'accroissement des familles

Du droit de changer de client

Comme nous l'avons rappelé précédemment, la relation de confiance est essentielle entre l'avocat et son client.

Dès lors que celle-ci vient à manquer, le client doit avoir toute liberté de changer d'avocat, mais, réciproquement, et tenu par son devoir de conscience, l'avocat lui-même peut librement mettre fin à sa mission.

Il convient cependant qu'il n'abandonne pas, celui-ci serait-il insupportable, son futur ancien client au milieu du gué.

La motivation d'un jugement de la 1^{re} Chambre du TGI de Paris du 14 juin dernier nous paraît rappeler parfaitement ce droit et ces obligations :

« Attendu qu'il ne saurait être reproché à Maître d'avoir mis un terme à ses relations contractuelles avec sa cliente, s'agissant de l'exercice d'un droit dont il dispose, ni davantage des modalités de la rupture en ce qu'il a prévenu sa cliente en temps utile pour lui permettre de pourvoir à la défense de ses intérêts, ni enfin d'avoir fait le nécessaire, en l'absence de désignation d'un successeur, pour préserver les intérêts de son ancienne cliente en déposant pour elle un dossier lors de l'audience dans la procédure ... ».

Bruno Richard, AMCO

Directeur du Bureau des Assurances

Tél. : 01 44 88 59 82 - Fax : 01 44 88 59 98

E-mail : brichard@avocatparis.org

transfrontières, cette journée a pour objectif de sensibiliser les avocats aux aspects communautaires du droit de la famille et de les former de manière pratique aux instruments communautaires existants et à venir.

Les régimes matrimoniaux, le divorce, les modes alternatifs de résolution des litiges familiaux, les créances d'obligations alimentaires, les successions et testaments en Europe seront les thèmes d'études de cette journée.

Des exposés de présentation générale de hauts fonctionnaires des institutions européennes seront complétés par des cas pratiques animés par des avocats mettant en lumière les problématiques transfrontalières en matière familiale.

Renseignements, programme et inscriptions : DBF

Tél. : 00 32 2 230 83 31
Fax : 00 32 2 230 62 77
E-mail : dbf@dbfbruxelles.com
Site : www.dbfbruxelles.com

Appels d'offres

Droit des contrats

Le Parlement européen a publié, le 29 juillet dernier, un avis de marché ayant pour objet des services de conseil d'experts sur les différents sujets du droit européen des contrats et en particulier, sur la révision de l'acquis dans le domaine de la législation en matière de protection des consommateurs (réf.2006/S 143-153026, JOUE S 143, du 29 juillet 2006). Réception des offres **avant le 22 septembre 2006**.

Droit des consommateurs

La Commission européenne a publié, le 1^{er} août dernier, un avis de marché ayant pour objet une campagne d'information relative aux droits des consommateurs et à la promotion des organismes de défense du consommateur en Hongrie, à Chypre et à Malte (réf.2006/S 144-15407, JOUE S 144, du 1^{er} août 2006). Il s'agit de développer et

de mettre en œuvre une stratégie de communication en la matière.
Réception des offres **avant le 25 septembre 2006 à 16h.**

Transparence des frais des procédures judiciaires civiles

La direction générale justice, liberté et sécurité de la Commission européenne a publié, le 21 juillet dernier, un avis de marché portant sur la réalisation d'une étude des frais des procédures judiciaires civiles au sein de l'Union européenne (réf.2006/S 138-147592, JOUE S 138, du 22 juillet 2006).
Réception des offres **avant le 29 septembre 2006.**

Législation alimentaire et phytosanitaire

La Commission européenne a publié, le 29 juillet dernier, un avis de marché ayant pour objet l'organisation d'activités de formation à travers l'Union européenne dans le domaine de la législation relative aux denrées alimentaires et aux aliments pour animaux, des réglementations concernant la santé et le bien-être des animaux ainsi que des règles phytosanitaires (réf.2006/S 143-153052, JOUE S 143, du 29 juillet 2006).

Réception des offres **avant le 2 octobre 2006.**

Nouveau système pénal accusatoire (Bogota)

Dans le cadre du programme d'aide extérieure ALA - Renforcement du secteur judiciaire en vue de réduire l'impunité en Colombie, le ministère de l'Intérieur et de la justice de la République de Colombie a publié, le 1er septembre dernier, un avis de marché visant à former et à développer les capacités de 332 procureurs pénaux en vue de renforcer les compétences requises pour l'accomplissement de leur rôle constitutionnel dans le nouveau système pénal accu-

Rencontres « Avocats et Entreprises »

Les rencontres « avocats et entreprises » auront lieu **le vendredi 22 septembre de 9h30 à 18h30** à la Maison du Barreau.

Au programme :

- « Transmission et cession de l'entreprise » ;
- « La croissance interne et la croissance externe de l'entreprise : leurs modes de financement » ;
- « Le droit du travail, l'Europe et la mondialisation » ;
- « La prévention du risque pénal du chef d'entreprise » ;
- « La protection du patrimoine des dirigeants ; aspects matrimoniaux, sociaux et fiscaux » ;
- « Nouvelles technologies dans l'entreprise. Quelles responsabilités ? Quels risques ? » ;
- « L'optimisation des charges sociales dans l'entreprise : les accidents de travail et les maladies professionnelles, tarification, le contrôle de l'URSSAF » ;
- « Les actifs immatériels : signes distinctifs de l'entreprise » ;
- « La prévention des risques économiques, fiscaux et financiers de l'entreprise » ;
- « L'immobilier de l'entreprise ».

Entrée libre.

satoire (réf. 2006/S 166-177700, JOUE S 166, du 1^{er} septembre 2006).

Réception des candidatures **avant 2 octobre 2006.**

Travail des enfants et protection des jeunes travailleurs

La direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission européenne a publié, le 9 août dernier, un avis de marché relatif à la réalisation d'une étude sur le travail des enfants et la protection des jeunes travailleurs dans l'Union européenne (réf. 2006/S 150-161335, JOUE S 150, du 9 août 2006).

Réception des offres **avant le 6 octobre 2006.**

Communications commerciales en ligne des professions réglementées

La direction générale du Marché intérieur et des services de la Commission européenne a publié, le 6 septembre dernier, un avis de marché ayant pour objet la réalisation d'une étude concernant les communications com-

merciales en ligne des professions réglementées (réf. 2006/S 169-180336, JOUE S 169, du 6 septembre 2006).

Réception des offres **avant le 17 octobre 2006.**

Conditions des ressortissants de pays tiers retenus dans des centres

La direction générale Politiques internes de l'Union, droits des citoyens et affaires constitutionnelles du Parlement européen a publié, le 2 septembre dernier, un avis de marché ayant pour objectif la réalisation d'une étude sur les conditions des ressortissants de pays tiers retenus dans des centres (camps de détention, centres ouverts ainsi que zones de transit), avec une attention particulière portée aux services et moyens en faveur des personnes aux besoins spécifiques au sein des 25 Etats membres de l'Union européenne (réf. 2006/S 167-178566, JOUE S 167, du 2 septembre 2006).

Réception des offres **avant le 20 octobre 2006, 12h.**

Immigration légale

La direction générale Politiques internes de l'Union, droits des citoyens et affaires constitutionnelles du Parlement européen a publié, le 2 septembre dernier, un avis de marché ayant pour objectif la réalisation d'une étude comparative relative aux législations en matière d'immigration légale dans les 25 Etats membres de l'Union européenne, ainsi qu'une évaluation des conditions et formalités imposées par chaque Etat membre aux nouveaux arrivants (réf. 2006/S 167-178565, JOUE S 167, du 2 septembre 2006).

Réception des offres avant le 20 octobre 2006.

Services de conseil juridique (Bry-sur-Marne)

L'Institut national de l'audiovisuel a publié, le 7 septembre dernier, un avis de marché relatif à la prestation de services de conseil juridique. Il s'agit, plus précisément, de prestations d'analyse de droits pour plan de capitalisation d'analyses juridiques en vue de l'exploitation d'archives audiovisuelles (réf. 2006/S 170-181816, JOUE S 170, du 7 septembre 2006).

Réception des offres avant le 27 octobre 2006, 12h.

Renseignements, programme et inscriptions : DBF
Tél. : 00 32 2 230 83 31 - Fax : 00 32 2 230 62 77
E-mail : dbf@dbfbruxelles.com
Site : www.dbfbruxelles.com

Agenda



Droit, Liberté et Foi

Le 9^e cycle de conférences «Droit, Liberté et Foi», présidé cette année par M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre, et Monseigneur André Vingt-Trois, Archevêque de Paris, se tiendra les **jeudi 21 et 28 septembre de 20h à 22h** à l'Ecole Cathédrale (8 rue Massillon - 75004 Paris) et le **mer-**

credi 4 octobre de 20h à 22h à la Maison du Barreau.

Au programme, 3 thèmes proposés :

- «Droit, Condition humaine et couple» par M. Xavier Lacroix, philosophe, M. Philippe Malaurie, Professeur de Droit et Mme Françoise Hostalier, ancienne Secrétaire d'Etat;

- «Droit, Condition humaine et liberté d'expression» par Mme le Bâtonnier Dominique de La Garanderie, M. Alain Finkelkraut, philosophe, M. Thierry Massis, AMCO, avocat à la Cour et M. Jean-Pierre Teyssier, Président du BVP;

- «Droit, Condition humaine et démocratie» par M. Marcel Gauchet, Directeur d'études à l'EHESS et M. Hubert Védrine, ancien Ministre. Tarif: 30€ le cycle.

Renseignements et inscriptions
(rubrique : formation continue)
Site : www.efb-paris.avocat.fr



Formation à la médiation

La dernière session de formation à la médiation 2006 (validée 40h en formation continue) se déroulera sur 4 week-ends, du **22 septembre au 20 octobre**, à l'Ifomene, 21 rue d'Assas - 75006 Paris. Cette formation constitue la 1^{re} partie du diplôme universitaire de médiateur qui permet d'intégrer l'AME, Association pluridisciplinaire des Médiateurs Européens, créée par le Barreau de Paris.

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 01 44 39 52 04 (ou 18)
E-mail : ifomene@icp.fr



La procédure dans les procédures collectives

L'association Droit et procédure, avec le concours de l'Ordre des avocats de Paris, organise une réunion

Greffe des Référés du TGI

Dans le cadre de la mise en place de la communication électronique, le Greffe des Référés du Tribunal de grande instance de Paris a fait connaître son intention de supprimer la possibilité pour les avocats de prendre une date de référé par télécopie et ce, à compter du 1^{er} octobre 2006.

Dès lors, la réservation des dates ne sera acceptée que par E-Greffe ou par une démarche physique auprès du Greffe des Référés.

Les avocats sont donc invités à s'inscrire au plus vite aux E-Services proposés par l'Ordre en se rendant sur le site de l'Ordre :

www.avocatparis.org, rubrique E-Services où sont exposées les formalités d'inscription.

d'information-débat intitulée : « La procédure dans la procédure collective », le **mercredi 27 septembre à 17h30**, à la Maison du Barreau.

Thèmes abordés :

- « Les revendications » ;
- « Le nouveau régime des cautions » ;
- « Le nouveau régime des sanctions ».
Inscriptions : 30€ pour les avocats inscrits, 23 € pour les avocats stagiaires.

Renseignements et inscriptions :
Mme Véronique Jeandé
Tél. : 01 34 74 38 95 - Fax : 01 34 74 16 21
Portable : 06 88 90 78 12
E-mail : jeande.veronique@free.fr
Site : www.droitetprocedure.com

Colloque sur le blanchiment

L'Union des avocats européens, (UAE) en partenariat avec l'Ordre des avocats de Paris, organise un colloque le **vendredi 29 septembre de 14h à 19h**, à la Bibliothèque de l'Ordre, sur le thème : « Le blanchiment : l'avocat européen instrumentalise ? »

Au programme:

- « Rappel de l'environnement juridique » par M. le Bâtonnier Bernard Vatier, Président d'honneur du Comité Consultatif des Barreaux Européens (CCBE), et M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre;
 - « Analyse comparative du nouvel avocat européen entre devoir de vigilance et obligation de déclaration de soupçon », table ronde animée par Mme Anouk Darcet Felgen, avocat à la Cour, Président de la délégation Paris - Ile de France de l'UAE;
 - « Au-delà des risques pour l'avocat: la mise en péril des droits fondamentaux? », table ronde animée par M. Jean-Pierre Spitzer, avocat à la Cour, directeur scientifique de l'UAE. Paf: 50 €.
- Ce colloque sera suivi d'un cocktail.

Renseignements et inscriptions:
Mme Anouk Darcet-Felgen
Tél: 01 42 66 63 19 - Fax: 01 42 66 64 81
Site: www.uae.lu

fco **Avocats sans frontières**
L'association Avocats sans frontières (France) organise une formation sur le thème « Les instruments juridiques internationaux protecteurs des Droits de l'Homme », les **vendredi 29 et samedi 30 septembre** à Toulouse.

Au programme:

- « Identification, définition et recherche des instruments juridiques internationaux »;
- « Les différents instruments juridiques internationaux: fréquence, intérêt et modalités d'utilisation »;
- « Leur applicabilité en droit interne »;
- « Leur applicabilité en droit externe: Tribunal pénal international, Cour pénale internationale, institutions régionales et système onusien ».

Renseignements et inscriptions:
ASF France - 35, rue Ozanne - 31 000 Toulouse
Tél. 05 34 31 17 83 - Fax : 05 34 31 17 84
E-mail: scolombies@asf-france.org

Respect du numerus clausus en prison

Le Syndicat des avocats de France (SAF), avec le soutien du Barreau de Paris, vous invite à participer à la campagne du collectif « Trop c'est trop » contre la surpopulation carcérale et son cortège d'indignités.

Il organise le **lundi 2 octobre à 19h30** à l'auditorium de la Maison du Barreau une soirée-débat.

Seront présents notamment M. Alvaro Gil-Robles, Commissaire aux Droits de l'Homme au Conseil de l'Europe, Mme Christiane de Beaupaire, Médecin-Chef Psychiatre du service médico-psychologique régional de la prison de Fresnes, Mme Virginie Bianchi, ex directrice-adjointe de prison, avocat à la Cour, ainsi que des magistrats, témoins, artistes etc...

Entrée libre.

Contact:
Rachel Saada, Présidente SAF Paris
Tél.: 01 42 78 60 34 - Portable: 06 15 08 27 82
E-mail: rachelsaada@wanadoo.fr

fco 14^e Congrès de l'ACE

L'association des avocats conseils d'entreprises (ACE) organise son 14^e congrès sur le thème: « Avocats et gouvernance », les **jeudi 5 et vendredi 6 octobre** au Centre International de Congrès de Tours, 26 boulevard Heurteloup. Président du Congrès: M. Thierry Gatard, avocat au Barreau de Tours, Président du Conseil Régional de Tours de l'ACE.

Rapporteur général: M. Pierre Lafont, avocat au Barreau de Montpellier, ancien président de la Commission Formation du CNB.

Au programme:

• 2 tables rondes et 2 séries d'ateliers:

- « Les class actions »;
- « La gouvernance des entreprises en difficulté »;
- « Les ateliers de pratique juridique: la gouvernance de l'entreprise familiale, la gouvernance des sociétés cotées et non cotées, la gouvernance du temps de travail et le pilotage de la flexibilité »;
- « Les ateliers de pratique professionnelle: la gouvernance de la pro-

fession, la gouvernance du cabinet, la pérennité du cabinet, la réflexion stratégique: un outil de performance souvent méconnu pour le cabinet d'avocat ».

Renseignements et inscriptions: ACE
Tél.: 01 47 66 30 07
Fax: 01 47 63 35 78
E-mail: mc.midavaine@avocatline.com

Vie du Palais

Pétanque et Palais

Régler comme un métronome sur son boulo-drome de la place Dauphine, le Cercle Pétanque et Palais reprendra dès le **mercredi 20 septembre à 19h** ses entraînements.

Les amateurs de tous niveaux technique sont les bienvenus sans inscription préalable dans une atmosphère conviviale et sympathique ouverte à tous.

Renseignements:
M. Denis Talon, AMCO
Tél.: 01 42 36 59 25
M. Bernard Feugère, AMCO
Tél.: 01 55 28 86 86

Maîtres Chanteurs

La chorale des professions juridiques et judiciaires «Les Maîtres Chanteurs» reprendra ses répétitions hebdomadaires à compter du **jeudi 21 septembre, de 20h à 22h**, à l'Eglise Réformée des Batignolles, Bd des Batignolles - 75017 Paris.

La chorale recrute tout chanteur motivé, ayant de préférence une formation musicale, pour projet de concerts.

Cotisation annuelle : 120 €.

Renseignements :

Mme Claudette Eleini, avocat à la Cour
Tél. : 01 40 68 95 15

Golf Club du Palais Coupe du Bâtonnier Guy Danet

Le Golf club du Palais organise son championnat de France des avocats pour la 5^e année consécutive les **vendredi 22 et samedi 23 septembre** sur le parcours du golf National (78).

Cette manifestation qui a vu le jour sous l'impulsion du Bâtonnier Guy Danet, et qui porte désormais son nom, connaît chaque année un véritable succès.

Possibilité d'hébergement au Novotel du golf National.

Renseignements et inscriptions :

Mme Laurence Le Tixerant, Bureau des Associations - Tél. : 01 44 32 49 94
E-mail : lle-tixerant@avocatparis.org

«Avocats et Média»

M. Xavier Normand-Bodard, AMCO, candidat au Dauphinat, organise une réunion-débat à l'auditorium de la Maison du Barreau le **lundi 25 septembre à 19h15** sur le thème «Avocats et Media».

Seront notamment présents Mme Christine Kelly, journaliste à LCI, M. Franz-Olivier Giesbert, journaliste au Point, RTL, France 5, M. Jean-Yves

Contentieux d'honoraires devant Monsieur le Premier Président de la Cour d'appel de Paris

- La régularisation d'un appel signé pour ordre est déclarée irrecevable.
- L'appel de l'intimé doit, à peine d'irrecevabilité, être formé dans le délai d'un mois comme l'appel principal.
- Présence indispensable des parties ou dûment représentée : un avocat, qui n'a pas comparu à l'audience et qui n'a pas été représenté, a vu ses honoraires fixés passer de 3 600 € à 360 €.
- Taux horaire retenu de 180 € à 340 € HT avec, outre les critères légaux, celui « du coût moyen de gestion d'un cabinet d'avocats à Paris, ville dans laquelle les loyers des locaux à usage professionnel sont élevés ».

Par ailleurs, il est rappelé que M. le Premier Président ou son délégataire sanctionne le défaut d'information préalable sur les modalités de facturation, comme l'absence de factures intermédiaires, en réduisant les honoraires de manière conséquente (pouvant aller jusqu'à 30 %).

Il est rappelé que cette obligation d'information comme de transparence relève du respect des principes essentiels de l'exercice de la profession énoncés à l'article 1.3 du RIN.

Il est donc indispensable d'indiquer au client par écrit les modalités de facturation (notamment par la signature d'une convention ou d'une lettre détaillée) et de ne pas omettre d'établir des factures intermédiaires, avec un récapitulatif des diligences effectuées, lorsque le contentieux est particulièrement long.

Hélène Halperin Katz, avocat à la Cour

Directeur du service de l'Arbitrage et des Fixations d'honoraires

Dupeux, avocat à la Cour, AMCO, M. Jean-Yves Le Borgne, avocat à la Cour, AMCO.

Elle sera suivie d'un pot amical.

Entrée libre (dans la limite des places disponibles).

Renseignements :

Mme Vanessa El Khoury
Tél. : 01 53 67 21 18
E-Mail : vkhoury@xnb.fr

d'Alcaltel, M. Yves Brissy, avocat à la Cour, ancien directeur juridique et industriel et M. Jean-Pierre Ancel, Président de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de cassation.

Renseignements : Secrétariat de l'AFA

8, avenue Bertie Albrecht - 75008 Paris
Tél. : 01 53 77 24 31 - Fax : 01 45 63 93 92
E-mail : afa2@wanadoo.fr

L'Entreprise et l'Arbitrage

L'Associations Française d'Arbitrage (AFA) organise une réunion sur le thème «L'Entreprise et l'Arbitrage» le **mercredi 27 septembre à 18h** à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 27 avenue de Friedland - 75008 Paris.

Interviendront M. Philippe Boivin, directeur à la direction juridique

Réunion des docteurs en droit

L'Association française des docteurs en droit (AFDD) organise une réunion sur le thème «L'avocat et la protection juridique», le **jeudi 28 septembre à 18h**, à la Maison du Barreau.

Présentation et animation par M. Jean-Claude Beaujour, docteur en droit, avocat à la Cour.

Les invités seront M. le Bâtonnier Bernard Vatier, M. Christian Charrière-

Bournazel, AMCO, et M. Bernard
Cerveau, docteur en droit.
Entrée libre.

Renseignements et inscriptions :
Mme Florence Fresnel, secrétaire de l'AFDD
Tél. : 01 42 96 05 02
E-mail : contact@afdd.fr

Avocats Femmes et Violences

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association Avocats Femmes et Violences (AFV) se tiendra le **jeudi 28 septembre de 18h30 à 20h30**, salle du pont au change.

Renseignements :
Mme My-Kim Yang-Paya, Président de l'AFV
Tél. : 01 45 49 48 49 - Fax : 01 40 46 02 89

Les Robes Vertes

L'association des jardiniers du Palais organise une visite des étangs en Sologne le **samedi 30 septembre**.

Au programme :

- Conférence sur la Sologne et ses étangs à Marcilly en Gault, par le conservateur du musée de Romorantin,
 - Visite des étangs puis de la maison des étangs à Saint-Viatre.
- Participation : 15 €.

Renseignements et inscriptions :
Monsieur Régis Dexant - Tél. : 01 53 70 06 06



L'avocat et l'argent

L'association Balint Avocats propose un atelier le **mercredi 4 octobre de 17h à 20h** à la Maison du Barreau, sur le thème «L'avocat et l'argent: question tabou».

Cette association dispose d'un agrément de l'EFB (possibilité de valider 3h au titre de la formation continue).
Paf: 30 €.

Renseignements :
Mme Sylvie Etient, avocat à la Cour
Tél. : 01 43 29 90 20
E-mail : s.etient@wanadoo.fr

Réunion de l'Anah

La prochaine réunion de la section parisienne de l'Association nationale des avocats honoraires (Anah) se tiendra le **mercredi 4 octobre à 15h** dans la salle de la CNBF (4, place de la Sorbonne - 75005 Paris).

A l'issue de cette réunion, M. Robert Tetaud, avocat honoraire, s'exprimera sur le thème «Jules Verne avait-il tout prévu?».

Renseignements (le matin) :
Mme Jacqueline Bromberger, avocat honoraire
Tél. : 01 42 88 57 74
E-mail : jibro@noos.fr



Mesure nominative

Par décret en date du 23 mai 2006, Mme Nicole Guedj, avocat honoraire, ancien ministre, a été nommée conseiller d'Etat.

*Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre
l'en félicitent vivement.*

Légion d'Honneur

Ont été promus et nommés :

• au grade d'officier :

Mme Gisèle Halimi, avocat à la Cour ;
Mme Françoise Gallot Monod, avocat à la Cour ;
M. Philippe Peyramaure, avocat à la Cour.

• au grade de chevalier :

Mme Elisabeth Moiron Braud, AMCO ;
M. Gérard Ngo, avocat à la Cour.

*Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre
leur adressent
leurs chaleureuses félicitations.*

Rectificatif

Par erreur, il a été indiqué qu'une promotion de l'Ordre national du Mérite avait eu lieu en juillet dernier, nos lecteurs auront compris qu'il s'agissait de la Légion d'Honneur.

Dons au Conseil

Ont été remis au Bâtonnier des exemplaires dédiés de :

« Contre la peine de mort » de Robert Badinter ;

« Libertés et droits fondamentaux » sous la direction de Mme Marie-Anne Frison-Roche, Professeur des Universités à Sciences Po ;

« L'affaire Dreyfus : minutes du procès de Rennes » de M. Jean-David Dreyfus, avocat à la Cour.

*Le Bâtonnier et le Conseil
remercient les donateurs.*

Dons à la bibliothèque

Ont déposé des ouvrages à la bibliothèque de l'Ordre :

M. Haïba Ouassi, avocat à la Cour, « Les incidences des restructurations d'entreprise sur la situation collective des salariés » ;

M. Hervé Leuwens, « L'invention du barreau français (1660 - 1830) - La construction nationale d'un groupe professionnel ».

*Le Bâtonnier et le Conseil
remercient les donateurs.*

Décès

Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont la tristesse de faire part du décès de :
Mme Jeanne Prudhomme, avocat honoraire, survenu le 16 juillet à l'âge de 92 ans ;
M. Robert Abdesselam, avocat à la Cour, ancien député, survenu le 26 juillet à l'âge de 86 ans ;

M. Jean Nogues, avocat à la Cour, survenu le 22 août à l'âge de 65 ans ;
M. Mamadou Sawadog, avocat à la Cour, survenu le 22 août à l'âge de 58 ans ;
M. Jean Dubois, avocat honoraire, AMCO, survenu le 15 septembre à l'âge de 72 ans.

*Le Bâtonnier et le Conseil adressent
à sa famille leurs sincères condoléances.*

Rédacteur en chef
Serge Perez, AMCO, avocat à la Cour
Rédactrice
Stéphanie Le Traou
Maquette
Emmanuelle Defosse

Commissions Ouvertes

Pour la validation au titre de la formation continue, il convient de s'inscrire à : commissions.ouvertes@avocatparis.org

Les réunions des commissions ouvertes sont gratuites et ouvertes à tous les avocats.

Chacune est validée pour sa durée au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

Commissions ouvertes - Mme Laurence Le Tixerant

Renseignements et inscriptions : Mlle Pauline Rousseau

Fax : 01 44 32 49 93 - E-mail : commissions.ouvertes@avocatparis.org

Commission Droit de la Santé et Bioéthique

Responsables : Mme Laurence Azoux Bacrie, M. Frédéric Bibal, M. Soliman Le Bigot

Mardi 19 septembre à 18h, Salle du Barreau

Thème : « La déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme 19 octobre 2005 »

Intervenants : M. Christian Byk, magistrat et secrétaire général de l'association internationale droit, éthique et sciences (IALES)

Commission de la Famille

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq

Commission pour l'Accès au Droit des Majeurs Vulnérables

Responsables : Mmes Florence Fresnel et Marie-Hélène Isern-Real

Jeudi 21 septembre à 18h, salle du Barreau

Thème : « La gestion tutélaire en pratique : deux modes d'exercice, l'association tutélaire et l'administrateur spécial (le gérant de tutelle) »

Intervenants : Mme Velon, directrice de l'association tutélaire « l'œuvre Faleret » et Mme Marchal, gérant de tutelle.

Commission Ouverte de Droit Social

Atelier de Droit Social

Animateur : M. Paul Bouaziz

Jeudi 21 septembre 2006 de 14h à 18h, Bibliothèque de l'Ordre

Thème : « Le régime de l'A.G.S »

Intervenants : Mme Renée Boyer-Chammard ou M. Frédéric Sicard, avocat à la Cour (Cabinet Lafarge et associés)

Commission ouverte de Droit Immobilier

Responsable : M. Jean-François Péricaud

Sous-commission responsabilité assurance des constructeurs

Responsable : M. Michel Vauthier

Mardi 26 septembre à 18h, salle Martel

Thème : « Comment écrire plus efficacement : Comment permettre au lecteur de saisir ce que nous faisons pour essentiel, sans pour autant sacrifier le contenu ? »

Atelier d'écriture

Animé par M. Damien Jost, avocat à la Cour.

Pour des raisons d'efficacité, cette réunion sera strictement limitée aux 12 premiers inscrits, l'atelier pouvant se répéter en fonction de votre demande.

Commission ouverte de Droit International

reportée au mercredi 4 octobre à 17h30

Responsable : M. le Bâtonnier Bernard Vatier

Arbitrage International et place de Paris

Responsables : M. Louis Degos et Laurence Kiffer

Mercredi 27 septembre à 18h30, salle du Barreau

Thème : « Le contrôle des sentences arbitrales par l'Ordre public : mythe ou réalité ? »

Intervenants : M. le Professeur Christophe Seraglini, Université Paris XI et M. Alexis Mourre, Avocat au Barreau de Paris

Commission ouverte de Droit social

Responsables : Mmes Franceline Lepany, Véronique Tuffal Nerson et M. Paul Bouaziz

Renseignements et documents disponibles sur le site particulier de la commission : <http://cdsbp.free.fr/>

Jeudi 28 septembre dans l'Auditorium de la Maison du Barreau

1^{er} atelier : 9h à 13h : « La doctrine sociale de la cour de cassation » par Philippe Langlois, avocat à la cour (Cabinet Flichy et ass.) professeur émérite (Nanterre) et Tiennot Grumbach, avocat honoraire, ancien bâtonnier Versailles

2^e atelier : 14h30 à 17h30 : « Multiplicité, unicité des contrats de travail (typologie, finalité, utilité) » par Alain Sutra, avocat à la cour (Cabinet Sutra et associés).

Si vous souhaitez recevoir les annonces de réunions d'une ou plusieurs commissions, vous pouvez vous inscrire sur les listes de diffusion des commissions, sur le site du Barreau de Paris uniquement : www.avocatparis.org

Le Magazine n°7 du Barreau en Images est en ligne



Retrouvez le Magazine du Barreau en Images,
le 1^{er} de chaque mois, sur le site Internet de l'Ordre, à l'adresse www.avocatparis.org



Retour sur la journée des associations



Réforme de la justice :
le projet d'enregistrement vidéo des
gardes à vue et des auditions dans
les cabinets d'instruction



Blanchiment, déclaration de soupçon :
le recours en nullité contre le
décret d'application de la loi du 28
juin 2006 transposant en droit interne
la directive communautaire



Rencontres avocats-magistrats

La Commission Déontologie :
travaux en cours et base de
données déontologiques



Focus sur « Le gospel du Palais »